

**Assemblée générale**

Distr. générale
21 septembre 2004
Français
Original: anglais

**Cinquante-neuvième session
Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

**Questions renvoyées à la Commission des questions
politiques spéciales et de la décolonisation
(Quatrième Commission)**

**Lettre datée du 17 septembre 2004, adressée au Président
de la Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)
par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale à la 2^e séance plénière de sa cinquante-neuvième session au sujet des questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) (voir annexe).

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/59/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport qui concernent l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(Signé) Jean **Ping**



Annexe

Questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

A. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

1. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [point 20].
2. Assistance à la lutte antimines [point 22].
3. Effets des rayonnement ionisants [point 73].
4. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace [point 74].
5. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [point 75].
6. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [point 76].
7. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects [point 77].
8. Questions relatives à l'information [point 78].
9. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies [point 79].
10. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes [point 80].
11. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies [point 81].
12. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes [point 82].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

13. Planification des programmes (programme 23 du projet de cadre stratégique pour la période 2006-2007) [point 109].
 14. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].
-